



## **COMPTE-RENDU de l' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du samedi matin 19 février 2022 à MARDIÉ**

09h45 ouverture de l'Assemblée : Associations 80 adhérents  
présents et représentés 66  
le quorum de 41 est atteint. Il est possible de délibérer et de voter.  
A l'unanimité de l'Assemblée, les votes se feront à main levée

**ACCUEIL :** Alain Pichon, Président de l'ANCO,  
remercie tous les adhérents pour leur fidélité en espérant un grand nombre de renouvellement  
d'adhésions ainsi que de nouvelles adhésions  
remercie les Invités de leur présence,

M. Marc Gaudet, Président du Conseil Départemental du Loiret - pour le tourisme  
Mme Lubet, Vice-Présidente Orléans-Métropole – tourisme  
Mme Chrystelle De Flippi, adjointe Mairie d'Orléans – communication  
M. Rossignol F. , conseiller municipal Mairie de Chécy  
Mme Maréchal , adjointe Mairie de Mardié - Vie associative & Événementiel  
M. Villaret , adjoint Mairie de Donnery – animations  
M. Alexis Marie – La République du Centre  
M. Ourseau Dominique – Président de l' ENTENTE des canaux du Centre France  
M. Devillard délégué Loiret AF3V voies vertes et vélo-route  
MM. Lefort Jean-François, Briais Michel et Sylvie – Les Passeurs de Latingy  
MM. Bourillon Patrice, Huret Pierre-Yves – les canaloux Chailly-en-Gâtinais  
M. Godeau Denis – Maison des Loisirs et de la Culture de Grignon  
MM. Vincent Perdreau, Gérard Lecomte – les Mariniers de Vitry-aux-Loges

**RAPPORT MORAL :** Mr Alain Pichon, Président → annexe 1

**RAPPORT d'ACTIVITÉS :** Mme Laetitia Ribault → annexe 2  
Présenté sous la forme d'un diaporama très vivant et sonorisé  
**VOTE :** Adopté à l'unanimité

**RAPPORT FINANCIER :** Mme Maguy Pleyne trésorière→ annexe 3  
**VOTE :** Adopté à l'unanimité après quitus donné par Mme Georgie TUR, vérificateur aux comptes.

Cotisations 2023 – couple 25€ - association 25€ - individuel 16€ - commune 20€ - membre bienfaiteur 50€  
**VOTE :** Adopté à l'unanimité

**RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT AU CONSEIL D' ADMINISTRATION COMPOSÉ DE 15 MEMBRES**

Se représentent : Laetitia Ribault  
Claude Lefol  
Michel Barbier

Suite aux modifications des statuts du 22 octobre 2021,

Se présentent : Patrice Bourillon pour les Canaloux de Chailly-en-Gâtinais  
Philippe Delaunay pour l'association des Chemins de l'eau  
Denis Godeau pour l'association MLC les Mariniers de Grignon  
Gérard Lecomte pour les Mariniers de Vitry-aux-Loges

Restent en poste : Alain Pichon, Marie-France Vrignaud, Maguy Pleyne, Pascal Rouxel, Patrick Allard

3 postes restent disponibles : des cooptations sont possibles en cours d'année 2022  
**VOTE :** le nouveau Conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Jacques Cotteray, ancien président de l'ANCO et adhérent continuera à représenter l' association au sein de l'Entente des Canaux du Centre France.



EXPOSÉ DES PROJETS D' ACTIVITÉS POUR 2022 : → annexe 4

BUDGET PRÉVISIONNEL : Mme Maguy Pleyne trésorière → annexe 5

#### INTERVENTIONS :

Dominique Ourseau, Président de l'Entente des Canaux du Centre France, remercie les associations et prend part à la mise en place du collectif Canal d'Orléans officialisé en octobre 2021.

Avec la pugnacité des associations, l'avenir est encourageant pour les canaux.

Bien que la situation sanitaire semble s'améliorer, l'ouverture de la saison fluviale est reportée en 2023.

Il remercie les collectivités sans qui les associations n'avanceraient pas et pense qu'un canal navigué et côtoyé a plus de succès qu'un canal inerte. Les territoires riverains y trouveront largement leur compte avec le développement d'activités touristiques et diverses.

Une question qui concerne toutes les associations : Pour faire appel aux bénévoles, comment montrer que les activités sur et autour des canaux concernent également les jeunes ?

(<https://www.ententedescanaux.org>)

M. Franck Rossignol met ses compétences fluviales à la disposition de l' ANCO.

Rejoignent l'ANCO au titre du Collectif Canal d'Orléans : MLC les Mariniers de Grignon – les Canaloux Chailly-en-Gâtinais – les Mariniers de Vitry-aux-Loges – les Chemins de l'eau de Combleux.

Interviennent L' AF3V (vélo-route et voies vertes), M. Cocu Jean-Pierre, Vice-Président LE BROCHET (association pêche) «*c'est bien d' être ensemble mais attention au matériel*», les adhérents (biodiversité, qualité de l'eau, partage des espaces, patrimoine, participation plus active).

Denis Godeau (Grignon) et Patrick Bourillon (Chailly-en-Gâtinais) se présentent à l'Assemblée.

M. Vincent Perdreau présente à l'Assemblée Gérard Lecomte, nouveau Président de l'association Les Mariniers de Vitry-aux-Loges.

M. Fernando Dos Reis Batista, Président de l'UCIAC Chécy, souhaiterait faire une animation avec les enfants et l'ANCO pour le nettoyage du canal. Il peut mettre sa parcelle de terrain en bordure du canal au service de l'ANCO.

M. Marc Gaudet Président du Conseil Départemental remercie l'ANCO et signale que c'est sa première AG en présentiel depuis 2020, qu'il est heureux de voir que les activités reprennent et remercie les Mariniers des 3 versants du Canal d'Orléans.

Pour *le Loiret au fil de l'eau*, Il rappelle les projets d'aménagement pour le Canal d'Orléans initiés par le département.

- Les étangs base de loisir et les étangs d'alimentation en eau

- Les travaux de curage du canal

-Les berges à consolider.

-Les écluses à remettre en état. La mise place de clapets (inondations) et le principe du transbordeur (économie d'eau) ont été évoqués. Un transbordeur devrait voir le jour prochainement : quand ? Et où ?

-La vélo-route et réhabiliter «voies vertes» et «voie bleue » .

\*Un budget d'environ 50 millions d'euro est envisagé pour les travaux prévus jusqu'en 2025 (tourisme mais aussi trajets quotidiens et sécurité).

\*Pour la navigation d'Orléans à Montargis, cela reste une grande question ? surtout l'été !

\*Pour des projets significatifs, les associations peuvent demander des subventions qui seront étudiées.

\*Pour la réussite de ces projets, M. Gaudet souhaite une plus grande concertation avec les associations et envisage une réunion avant juin 2022.

M. Jacques Cotteray souligne qu'il y a un manque de moyens pour lutter efficacement contre les inondations. La mise en place de clapets aux écluses ne résoudra pas tout. Des bassins de rétention d'eau pourraient être un outil complémentaire nécessaire avec récupération possible des eaux.

Si la fin des grands travaux, prévue en 2025 le permet, les Mariniers de Grignon MLC (Denis Godeau) suggère qu'à cette occasion une caravane de Loire s'organise avec la flamme «Le Loiret au fil de l'eau» au départ de Grignon, et demande une réglementation de la navigation sur le versant Seine.

Il apparaît qu'il faut prendre cette entreprise avec beaucoup d'objectivité sans céder à la peur des tâches à accomplir !

**Association pour la valorisation du patrimoine du tourisme et de la Navigation sur le Canal d'Orléans**

***Le Canal d'Orléans : un espace partagé pour un canal navigué***

Mardié le 28 février 2022